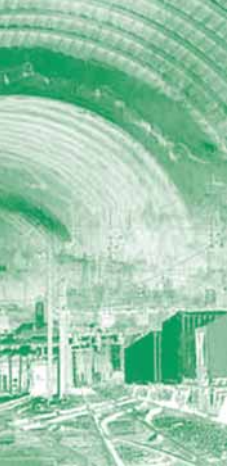


7 – Étude d'impact



Définition du programme

Définition du programme

Le « Programme », au sens où il est défini par la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs, est constitué par la partie française (entre Lyon et le Saint-Jean-de-Maurienne), par la partie commune franco-italienne (entre Saint-Jean-de-Maurienne et Bruzolo) et par le terminal d'autoroute ferroviaire à grand gabarit de Turin Est. L'Italie a d'ores et déjà décidé et programmé au plan financier la réalisation de l'itinéraire Fret et Autoroute Ferroviaire entre Bruzolo et la ligne « à haute capacité » Milan – Turin, en contournement de l'agglomération turinoise (« Gronda »). Cette ligne nouvelle, qui comporte en particulier le franchissement en tunnel des massifs de Gravio et de Musiné, permet en effet de soulager la partie aval de la ligne historique (à l'est de Bruzolo) d'une partie du trafic international de marchandises et, en conséquence, de renforcer les services périurbains de voyageurs, comme le demande la Région Piémont.

Donc, dans le Programme, n'est pris en compte que l'opération dont la réalisation dépend directement de la réalisation du Lyon – Turin, c'est-à-dire le terminal d'autoroute ferroviaire de Turin Est.



Définition du programme

L'étude d'impact est réalisée conformément à la directive du Conseil des Communautés Européennes 85.337 C.E.E du 27 juin 1985 et aux articles L.122-1 et R. 122-3 du code de l'environnement.

Conformément à l'article L.122-3 du code de l'environnement, l'étude d'impact doit comporter une appréciation des impacts du programme sur l'environnement. Ce paragraphe vise à définir la nature de ce programme de manière à pouvoir en apprécier les impacts.

Les opérations concernant le programme entre Lyon et la frontière franco-italienne en partie Est de la vallée de la Maurienne sont les suivantes :

- La partie nord du Contournement Ferroviaire de Lyon (CFL) entre Ambérieu-en-Bugey et l'Est lyonnais. Le CFL permettra la jonction de la branche sud de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Rhin-Rhône avec la liaison Lyon-Turin, et à ce titre a été rattaché au programme Lyon-Turin. Seule la partie nord du CFAL est intégrée au programme objet du présent dossier;
- Le terminal d'Autoroute Ferroviaire, à l'est de Lyon ;
- La Ligne Nouvelle à Grande Vitesse (LGV), dédiée au seul trafic de voyageurs entre Lyon Saint-Exupéry et le Sillon alpin. Elle traverse en tunnels les massifs de Dullin et de l'Épine à l'ouest de Chambéry ;

- La Ligne nouvelle Fret, dédiée au seul trafic de marchandises (y compris Autoroute Ferroviaire) entre Lyon et le Sillon alpin. Cette ligne réalisée au grand gabarit d'Autoroute Ferroviaire (« gabarit AF ») emprunte un itinéraire différent de la LGV à l'est de Saint-Savin. Elle franchit en tunnel le massif de Chartreuse ;

- La Ligne mixte Voyageurs et Fret entre le Sillon alpin (nœud de Laissaud à proximité de Montmélan) et Saint-Jean-de-Maurienne, incluant le passage en tunnels sous le massif de Belledonne et sous le massif de Rocheray ;

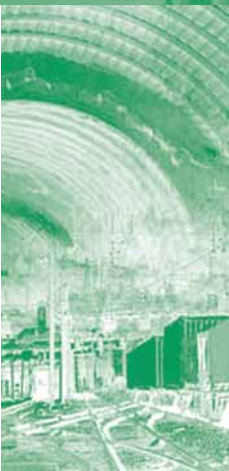
- Le réaménagement de la ligne historique entre le Sillon alpin (nœud de Laissaud, à proximité de Montmélan) et Saint-Jean-de-Maurienne, avec mise au gabarit AF Autoroute Ferroviaire ;

- La partie française de la Ligne mixte Voyageurs et Fret entre Saint-Jean-de-Maurienne et Bruzolo en Italie.

Les liens fonctionnels et géographiques entre les différentes opérations seront rappelés dans ce paragraphe sous la forme d'un tableau :

Liens fonctionnels et géographiques entre les différentes opérations				
PROGRAMME	LIAISON FERROVIAIRE ENTRE LYON ET LA FRONTIÈRE FRANCO-ITALIENNE			
Opération(s)	Contournement Ferroviaire de Lyon (CFL)	Ligne Nouvelle à Grande Vitesse (LGV) et tunnels de Dullin et de l'Épine	Ligne mixte Voyageurs et Fret, tunnels sous le massif de Belledonne	Ligne mixte Voyageurs et Fret, tunnel de base franco-italien
	Terminal d'Autoroute Ferroviaire	Ligne Fret et tunnel de Chartreuse	Réaménagement de la ligne historique avec mise au gabarit AF	
Section géographique	Ambérieu-en-Bugey – Est-Lyonnais	Lyon- Sillon alpin	Nœud de Laissaud- Saint-Jean-de-Maurienne exclus	Saint-Jean-de-Maurienne-frontière franco-italienne

7 – Étude d'impact



Définition du programme

L'opération reliant Saint-Jean-de-Maurienne à la frontière, est traitée en détail dans les volumes suivants de l'étude d'impact.

L'étude d'impact environnemental de l'opération en exergue est en effet une des pièces du dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique.

L'état d'avancement des différentes études et procédures par opération constitutive du programme est variable, avec en conséquence des niveaux également variables de précision des données d'état initial, et de définition des impacts et mesures associés :

- La Ligne Nouvelle à Grande Vitesse (LGV) entre Lyon et le Sillon alpin et la Ligne mixte Voyageurs et Fret entre Saint-Jean-de-Maurienne et la frontière franco-italienne, dont les Avant-Projets Sommaires ont été approuvés. L'étape d'avancement de ces deux opérations est l'ouverture proche des enquêtes publiques préalables à la Déclaration d'Utilité Publique des projets ;

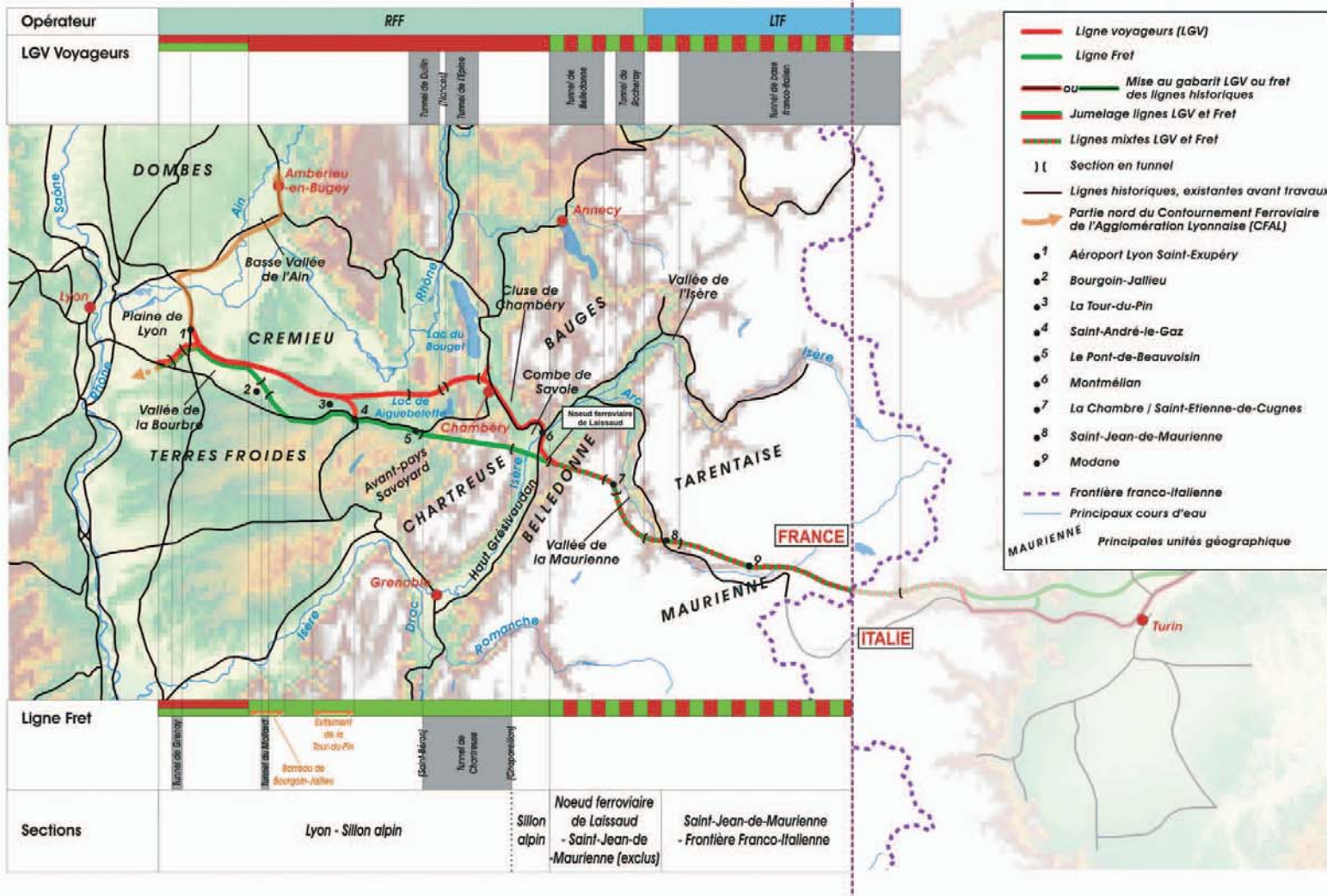
- La ligne nouvelle Fret via le tunnel sous Chartreuse en est au stade Avant Projet Sommaire. L'option Chapareillan Nord est retenue dans la Combe de Savoie au débouché du tunnel ;

- La ligne nouvelle mixte voyageurs et fret via le tunnel sous le massif de Belledonne en est au stade des études préliminaires. L'option Belledonne/A43 est retenue mais elle a été soumise à expertise.

- Le Contournement Ferroviaire de Lyon (CFL) a fait l'objet d'une première consultation au printemps 2005 pour le choix du fuseau du kilomètre, sur la base des études préliminaires débutées en 2004. Le fuseau de jumelage à l'A42 puis à l'A432 est retenu par décision ministérielle du 22 décembre 2005.

La carte en page suivante illustre le découpage géographique et présente les opérations françaises. Y figurent les détails d'opérations, sections ferroviaires nouvelles ou sections ferroviaires existantes soumises à requalification ou réaménagement.

LIAISON FERROVIAIRE LYON-TURIN - Programme Lyon-Turin (France)



Définition du programme